

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Adressez-vous en personne à vos clients en faisant de la publicité dans les journaux!

BUREAUX
 ROUBAIX - 69-71, Grande-Rue. Tél. 227.22, 227.23 et 227.24.
 TOURCOING - 32, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE - 1, rue Faidherbe. Tél. 229.31.
 PARIS - 32, boulevard Foyot. Tél. 21.11.
 MOUSCRON - 126, rue de la Station. Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS:
 Jean Baboux
 Alfred Baboux
 Madame Alfred Baboux

BILLET PARISIEN

Malheur aux faibles!

Le Conseil des ministres n'a pas perdu son temps. Après avoir pris connaissance des heureux résultats du voyage en Angleterre du président de la République, il a entendu un exposé de M. Georges Bonnet sur la situation extérieure. Enfin, il a adopté, sur la proposition de M. Daladier, cinq importants décrets destinés à la défense de nos frontières terrestres et maritimes.

Ces décrets font partie du vaste plan défensif que M. Daladier avait annoncé au Parlement. Ils attestent une volonté constamment tendue vers le but.

« Malheur aux faibles! », a déclaré M. Mussolini dans son discours de dimanche. La France doit se souvenir à tout moment de ces paroles pour aller jusqu'au bout des conséquences qu'elles comportent.

Selon qu'il est considéré par des esprits optimistes ou par des esprits pessimistes, le discours du Duce apparaît comme rassurant ou comme menaçant. On a pu parler d'une détente du seul fait qu'il n'a pas rompu les ponts avec les démocraties. Il serait vain, toutefois, de dissimuler que toute négociation dans les conditions actuelles serait pleine d'embûches. Comme l'indique le « Yorkshire Post », les conditions mises par M. Mussolini au maintien de la paix paraissent consister en une reconnaissance de la suprématie italienne en Méditerranée, et ce journal anglais de conclure qu'il est difficile de voir comment la France pourrait accepter de négocier sur une telle base.

D'ailleurs, les négociations avec l'Italie ne pourront aboutir à des résultats positifs que le jour où les revendications de M. Mussolini seront ramenées à des postulats raisonnables inspirés par l'esprit de justice — que les puissances totalitaires invoquaient naguère et qu'elles n'invoquent plus depuis l'annexion de la Tchécoslovaquie — et formulées autrement que la menace à la bouche.

L'Allemagne a pu imposer sa volonté à des nations faibles, incapables de lui opposer une résistance efficace. Ni à l'égard de l'Italie, ni à l'égard de l'Allemagne, la France ne jouera le rôle de la Tchécoslovaquie ou de la Lituanie. Elle se prêtera à toutes les tentatives de conciliation, pourvu qu'elle n'ait rien à abandonner, ni de son territoire métropolitain et colonial, ni de sa dignité.

Mais pour soutenir victorieusement cette fière résolution, qui peut suffire à elle seule à sauver la paix, il faut l'adhésion de la nation tout entière. Le chef du gouvernement italien a donné à son peuple cette consigne: « Toujours plus de canons, toujours plus de navires, toujours plus d'avions! ».

La France doit montrer qu'elle est capable de faire mieux encore que sa voisine transalpine. C'est d'elle seule, en définitive, que dépend son salut.

René ROUSSEAU.

En vue de renforcer la défense nationale

CINQ NOUVEAUX DÉCRETS-LOIS

ont été pris hier en Conseil des ministres

Ils visent notamment

- le recrutement de l'armée de l'air;
- l'augmentation des effectifs des équipages de la flotte;
- la défense des régions frontalières;
- l'ouverture de crédits en vue de la mobilisation industrielle.

D'autres décrets seront examinés mercredi



(Ph. Saffra.)
M. DALADIER quitte l'Élysée à l'issue du Conseil

Paris, 27 mars. — Les ministres se sont réunis, lundi matin, à 10 heures, en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

A l'ouverture du conseil, M. Daladier a fait l'interprète du gouvernement pour féliciter et remercier M. Albert Lebrun, président de la République, des résultats de son voyage à Londres qui, en affirmant avec éclat la force et la cordialité de l'amitié franco-britannique, a porté dans les profondeurs de la nation française une impression unanime de haute satisfaction.

Le président du Conseil, a soumis, d'autre part, à la signature du président de la République les décrets suivants intéressant la défense nationale:

- 1^o Décret-loi portant augmentation des effectifs des équipages de la flotte;
- 2^o Décret-loi portant modification de la loi du 13 décembre 1932 sur le recrutement de l'armée de mer et de l'organisation de ses réserves;
- 3^o Décret-loi portant augmentation des effectifs des ingénieurs de directions des travaux et des agents techniques de la marine;
- 4^o Décret-loi relatif à la défense des régions frontalières;
- 5^o Décret-loi ouvrant des crédits en vue de la mobilisation industrielle.

M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, a rendu compte de ses récentes conversations diplomatiques à Londres et a fait un exposé d'ensemble de la situation extérieure.

Sur la proposition du président du

Conseil et des ministres des Finances et de l'Intérieur, M. Surcouf, directeur général adjoint de la S.N.C.F., est nommé administrateur de la ville de Marseille.

Le prochain Conseil de cabinet, qui se tiendra vraisemblablement mercredi, aura pour objet l'examen d'un certain nombre de projets de décrets intéressant la défense nationale et qui doivent compléter les mesures prises lundi matin, en Conseil des ministres.

C'est ainsi que M. Albert Sarraut présentera à l'approbation de ses collègues plusieurs textes relatifs à l'emploi, en cas de guerre, des étrangers qui résident en France.

Le ministre de l'Intérieur compte, d'autre part, mettre le Conseil au courant de la situation des réfugiés espagnols en France et soumettre à son approbation, d'accord avec M. Daladier, diverses décisions en ce qui concerne leur rapatriement.

Des démarches pressantes sont faites, actuellement auprès du général Franco, pour que la plus grande partie des réfugiés puissent regagner l'Espagne dans le plus bref délai.

Le 150^{me} anniversaire de la Révolution



(Ph. Keystone.)
La face et le revers de la médaille frappée par l'administration de la Monnaie

La Chambre reprend aujourd'hui la discussion de la réforme électorale

Paris, 27 mars. — Le débat sur la réforme électorale qui va être repris mardi à la Chambre, se poursuivra toute la journée et il est possible que les adversaires de la représentation proportionnelle demandent le renvoi du texte à la commission. En tout cas, une dizaine d'orateurs se sont fait inscrire dans la discussion générale. Ce sont: MM. Moncelle, indépendant républicain; Pierre Béranger, Pierre Dignac, Alliance des républicains de gauche; Jean Hennessy, président du groupe de la R.P.; Manuel Boucher, Fédération républicaine; Romastin, radical-socialiste; Florimond Bonte, Honel, communistes; Rouleaux-Dugage, Fédération républicaine; Silvestre, socialiste.

C'est M. Trémintin, démocrate populaire, qui défendra devant la Chambre les décisions de la commission du suffrage universel, qui a décidé de présenter le dispositif adopté par elle en 1937 et qui comporte l'institution du scrutin de liste dans chaque circonscription constituée soit par un département, lorsqu'il comporte plus de 240.000 habitants, soit par deux départements accolés, dans le cas contraire, soit encore, pour Paris et la banlieue, un découpage des arrondissements et des cantons, avec répartition des restes dans le cadre régional, puis national.

Si la discussion générale est épuisée mardi, elle s'achèvera par le vote sur le

Les pourparlers de paix sont rompus en Espagne

Les autorités madrilènes ont repoussé les conditions imposées par les nationalistes

CEUX-CI ONT DÉCLENCHÉ UNE NOUVELLE OFFENSIVE DANS LE SECTEUR DE TOLÈDE



(Ph. Keystone.)
Un régiment de cavalerie nationaliste au bivouac en attendant l'offensive

Madrid, 27 mars. — Dans la soirée de dimanche, une activité intense régnait au quartier général du Conseil national de défense, où, dans la matinée, le colonel Casado s'était réinstallé.

Ce retour du colonel Casado, dans son ancien poste de commandement signifiait l'arrêt des négociations de paix engagées avec les autorités de Burgos. Dans la soirée, on apprenait que les nationalistes rompaient la trêve observée durant les pourparlers, avaient commencé, dans la matinée, à attaquer en Andalousie.

Au procès de Weidmann

UNE ÉTRANGE VERSION AMÉRICAINE

Ce sont bien les restes de miss de Koven qui furent retrouvés à « La Voulzie »

Le substitut, M. Rolland, requiert la peine de mort contre Million

(De notre envoyé spécial Michel SAINT-ALBANT)



(Ph. Saffra.)
LE JURY QUI FIXERA LE SORT DE WEIDMANN ET DE SES COMPlices.

Versailles, 27 mars.

Est-il vraiment permis de parler d'un « coup de théâtre » ? On ne pourrait le faire qu'en forçant le sens des mots. Il n'y a pas de coup de théâtre, parce que l'incompréhensible intervention d'un avocat américain dans l'affaire de Koven n'apporte aucun élément nouveau. Aucun semblant de preuve n'est fourni à l'appui de cette version romanesque selon laquelle miss de Koven serait vivante. Au cours de l'audience de lundi, cette rocambolesque histoire a été ramenée à ses justes proportions, celles d'un incident sans importance pour le déroulement du procès.

En venant à l'audience les assistants se demandaient ce qu'il fallait penser de nouvelles d'origine américaine, reproduites par les journaux du matin et, d'après lesquelles, la famille de miss de Koven croyant que l'infirmité dansuse se était vivante se proposait de faire d'importantes révélations. Les assistants furent donc déçus lorsque, au début de l'audience, le président Lagard donna la parole au substitut, M. Rolland, qui devait requérir contre Million, Colette, Tricot et Jean Bian.

(Lire la suite page 4.)

Après les avalanches pyrénéennes

TANDIS QU'À BARÈGES LE DÉBLAIEMENT SE POURSUIT, LES TRENTE OUVRIERS BLOQUÉS AU CAMP DE GNIOUR SONT DÉSORMAIS SAUVÉS

Tarbes, 27 mars. — Après les heures d'angoisse de la nuit de samedi à dimanche, la population de Barèges se rend à espérer.

Avec énergie, les travaux de déblaiement se poursuivent et plusieurs maisons ont pu être dégagées partiellement. On a eu seulement connaissance lundi de l'heureux mouvement de deux bergers. Ceux-ci, Casabet, d'Estelle et Cayre, de Betspouey, étaient bloqués depuis jeudi au hameau de Flets, situé à 2 kilomètres de Barèges, sur la route du Tourmalet. Leurs cabanes étaient distantes de quelques centaines de mètres. Ils entendirent fondre sur eux plusieurs



(Ph. Franco-Press.)
UNE MAISON DE BARÈGES ENCLUÉE SOUS LA NEIGE



(Ph. Franco-Press.)
LA RUE PRINCIPALE DE BARÈGES APRÈS LES DERNIÈRES AVALANCHES

Libres propos

Les yeux qui s'ouvrent

Presque toutes les élections partielles accusent des victoires de l'esprit républicain sur l'esprit de Front populaire. Les résultats des scrutins législatifs de dimanche sont à ce point de vue particulièrement significatifs.

A Marseille, les socialistes perdent plus de 10.000 voix sur 1936. Leur candidat est mis en ballottage par un membre du Parti populaire français. Est-ce que contrairement à l'habitude, les morts n'auraient pas voté cette fois ? Toujours est-il que M. Toussaint-Franchi, socialiste, conseiller municipal n'obtient que 4.931 voix, alors que son chef de file le sénateur-maire Tasso, avait obtenu 15.136 voix en 1936.

A Nice, au second tour, malgré le radical-socialiste qui avait maintenu sa candidature, M. Jacques Bounin, républicain national bat par 8.000 voix, contre 4.843 voix, le communiste Robini. Il y a dans cette circonscription un magnifique redressement de la conscience populaire.

La Fédération républicaine l'emporte aussi à Aubusson, dans des conditions tout à fait caractéristiques. Son candidat, M. Sourisier est élu au scrutin de ballottage par près de 500 voix de majorité sur le socialiste, malgré la présence d'un candidat radical-socialiste.

A Saint-Brieuc et à Marennes, les ballottages semblent favorables aux radicaux-socialistes qui détenaient déjà les sièges. Dans ces deux circonscriptions, les socialistes ont 1.749 voix et 1.998 voix sur 13.700 et 12.413 votants.

Dans une élection au Conseil général en Seine-et-Oise, un membre de l'Union républicaine démocratique remplace, à

(Lire la suite page 2.)

L'HYDRAVION GEANT AMERICAIN «YANKEE CLIPPER» A RELIE EN 17 H. 30 BALTIMORE AUX ACORES



(Ph. Franco-Press.)
LE POSTE DE PILOTAGE DU «YANKEE CLIPPER»

L'hydravion américain « Yankee Clipper », qui avait décollé de Baltimore dimanche à 19 h. 24, avec vingt et une personnes à bord, pour exécuter un premier vol d'expérience de traversée de l'Atlantique-Nord sur le trajet Etats-Unis-Horta (Açores), Lisbonne, Biscarosse, Southampton et Foyines (Irlande), a atterri à Horta, lundi, à 13 h. 7.

Cette première partie du vol s'est effectuée dans des conditions excellentes, à une moyenne horaire de l'ordre de 230 kilomètres.

Louis DARTOIS.